

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE
EXECUTIF NATIONAL DU CONSEIL SUPERIEUR
DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi



Référence: [JASS 3.2.1.a / Lin Code 91537L130](#)

COMPTE RENDU DE LA REUNION MULTI ACTEURS SUR LE FONCIER ET L'ACCES
A LA JUSTICE N°5_SEPTEMBRE 2022



I. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'objectif 3 de JASS, sous le volet Coalition Building « **Amélioration de la base de données probantes pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces des programmes de stabilisation entre les principales parties prenantes** », des réunions périodiques doivent se tenir entre les différents acteurs intervenants dans le domaine de la gouvernance et de la justice foncière au Mali.

Ces réunions ont pour objectif de favoriser l'amélioration de la coordination des efforts des acteurs de la gouvernance foncière et de l'accès à la justice au Mali. Elles sont présidées et convoquées par le Secrétariat Permanent de la Loi d'Orientation Agricole (SP/LOA) en collaboration avec le programme JASS.

C'est ainsi que le vendredi 16 septembre 2022 s'est tenue la cinquième rencontre dans la salle de réunion de la SP/LOA sis à Dibida.

La modération était assurée par le représentant du ministère de la Justice et des droits de l'homme.

▪ **Objectifs de la réunion :**

La présente réunion avait pour objectif de :

- ❖ Soumission et validation du projet d'arrêté de financement des CoFo villageoises ou de fractions aux membres du cadre ;
- ❖ Validation de la lettre de saisine pour la gratuité des PVs d'homologation.

▪ **Mots d'ouverture de la réunion :**

Les mots d'ouverture ont été prononcés par le secrétaire permanent de la loi d'orientation agricole.

Dans son allocution, il a mis l'accent sur les précédents textes en vigueur régissant le foncier agricole, le mécanisme d'élaboration du projet qui fait l'objet de la réunion avec les défis auxquels les commissions foncières villageoises ou fractions sont confrontées et l'importance de ce projet d'arrêté.

Il a également remercié l'initiative et l'engagement du programme JASS à travers Mercy Corps et ASI ainsi que tous les membres participants à l'animation et à la validation dudit projet à cet atelier.

Cette réunion a été présidée par le représentant du ministère de la Justice.

En effet, les travaux se sont déroulés par la lecture, en une dizaine de minutes, du brouillon de l'arrêté par les participants ; en vue d'apporter les corrections/commentaires.

A la suite, une présentation en vidéo projecteur, qui a permis en grand groupe d'apporter des amendements sur les points de l'arrêté de financement des commissions foncières villageoises ou fractions

Les points clés évoqués sont les suivants :

- Diversification des sources e financement ;
- Suivi du niveau d'application de l'arrêté de financement des CoFo communales aussi ;
- Faire le plaidoyer pour la gratuité des PVs d'homologation et le projet d'arrêté de financement des commissions villageoises ou de fractions ;
- Critères d'éligibilité des CoFo au financement ;
- Gestion et justifications ressources financières mis à la disposition des CoFo

Par rapport au point d'homologation des PV de conciliation soutenu par ASI, les avancées suivantes ont été mentionnées :

- TDR de la phase pilote de l'audience foraine en cours de finalisation pour sa tenue en mois d'octobre prochain ;
- Lettre au ministre de la Justice pour la gratuité des PVs ;

▪ **Recommandations générales des participants :**

Les recommandations suivantes ont été faites pour l'amélioration de l'initiative en vue d'adresser une réponse aux problèmes /préoccupations et relever les défis majeurs sur le financement des CoFos communales, et l'homologation des PV de conciliation avec une revue du plan d'action Il s'agit de :

- Soumettre à l'examen et rendre officiel l'arrêté au Ministre et département en charge ;
- Organiser les séances de consultation avec les cabinets (Ministère du développement rural, de la justice et de la finance) ;
- Faire le plaidoyer ;
- Suivi du plan d'action révisé ;

Conclusions :

Cette rencontre fut un succès avec l'engagement de tous les acteurs pour continuer dans cette dynamique. Les participants ont exprimé leur appréciation et leurs félicitations au SP/LOA et a tous les membres pour avoir validé ensemble ce projet d'arrêté de financement des CoFo.

La mutualisation des efforts , partage des ressources documentaires et des bonnes pratiques afin de relever les défis majeurs de la gouvernance foncière .

NB : Cf – Arrêté amendé en annexe

Liste des acteurs ayant pris part à la réunion :

Acronyme	Nom complet de l'acteur
AMEDD	Association Malienne d'Eveil au Développement Durable
AMM	Association des Municipalités du Mali
ASI	Adam Smith International
CNOP	Coordination nationale des Organisations Paysannes
CSA	CSA
DRC	Danish Refugee Council
AOPP	Association des Organisations Professionnelles et Paysannes
AEN	Aide de l'Eglise Norwegian
APCAM	Chambre d'agriculture du Mali
USJPB	Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
HCC	Haut Conseil des Collectivités
HELVETAS	ONG Internationale
Mercy Corps	Mercy Corps
MJ	Ministère de la Justice
TONUS	ONG Nationale
RP -SEFA	Réseau de Plaidoyer pour la sécurisation foncière agricole au Mali
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SP-RDF	Secrétariat Permanent de la Reforme Domaniale et Foncière
SP/LOA	Secrétariat Permanent de la Loi d'Orientation Agricole
ONG UCADDDD	Union des Associations et Coordinations d'Association pour le Développement et la Défense des Droits des Démonis (UCADDDD)